

LES NAO C'EST QUOI ?

Ce sont les Négociations Annuelles Obligatoires en entreprise, elles sont définies par l'article L. 2242-13 du Code du Travail :

- Chaque année l'employeur doit engager une négociation sur la rémunération, le temps de travail et la valeur ajoutée dans l'entreprise.
- Ces négociations ont lieu entre les syndicats représentatifs de l'entreprise et la direction.

ÇA S'EST PASSÉ QUAND ?

Pour l'instant il y a eu 3 réunions :

- Lundi 23 mars 2026
- Lundi 30 mars 2026
- Mardi 7 avril 2026

ET LEADEC ILS PROPOSENT QUOI ?

La direction de LEADEC nous propose :

- Une Augmentation Générale de 0,90 %
- Une Augmentation Individuelle de 0,60 %
- De passer l'indemnité repas à 6€ à partir du 1er septembre

**MAIS LA DIRECTION REFUSE TOUJOURS
DE NOUS DONNER UNE PRIME ÉQUIPE !**



CE N'EST PAS DU TOUT À LA HAUTEUR DE NOS ATTENTES !

**C'EST POURQUOI LE SYNDICAT SUD INDUSTRIE 44/49
APPELLE À LA GRÈVE LE VENDREDI 10 AVRIL DÈS 10h30 !**

NOUS REVENDIQUONS :

- Une Augmentation Générale de 3,5 %
- Une Augmentation Individuelle de 1 %
- Une indemnité repas de 7,40 €
- Une prime d'équipe de 150 €
- La mise en place d'un Accord d'Intéressement

**VENDREDI 10/04
10H30**

**ON APPELLE TOUT
NOS COLLÈGUES DE LEADEC**

**À SE METTRE EN GRÈVE
POUR DÉFENDRE NOS
REVENDICATIONS !**

PAS DE TRAVAIL SANS UNE RÉMUNÉRATION DIGNE !!!